



RAPPORT TECHNIQUE L'ATELIER DE SENSIBILISATION DES ADMINISTRATIONS, DES COMMUNAUTES LOCALES ET AUTOCHTONES DE LA LOBAYE ET OMBELLA MPOKO SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'APV ET LE DOCUMENT DE STRATEGIE DE LOBSERVATION INDEPENDANTE DE LA SOCIETE CIVILE CENTRAFRICAINE

Du 22 au 24 mai 2014 dans la salle de conférence de la mairie de M'Baïki



Photo de famille de l'atelier de M'Baïki (*source : wwf-RCA*)

Par : Bruce DEGUENE,
Chargé de Programme Forêt du WWF-RCA

les points de vue exprimés dans ce document ne peuvent en aucun cas être considérés comme le reflet des positions officielles de WWF-UK ni de l'UE

Table des matières

Introduction	3
I-Contexte et justification de l'atelier	3
1-Les objectifs de l'atelier	4
2- Résultats attendus	4
3- Nature des participants.....	4
4-Approche méthodologique.....	4
II- Déroulement de l'atelier	5
II.1. Première journée	5
II.1.1. Ouverture de l'atelier et généralités introducives liés aux travaux	5
II.1.2. Modération de l'atelier	7
II.1.3.Présentation des exposés et orientation sur le programme de l'atelier	7
III.2. Deuxième journée : Vendredi 23 mai 2014	8
II.2. 3. Débats	10
IV.3. Troisième journée	11
IV.3.1.Travaux en groupe	11
IV.3.2. Recommandations	12
IV.3.3.Les motions de remerciements	12
IV.3.4.Cérémonie de clôture de l'atelier	12
V. Conclusion	13
VI. Annexes	14
Annexe 1 : TDR de l'atelier	14
Annexe 2 : Discours du représentant du WWF	18
Annexe 3 : Liste des participants à l'atelier du 22 au 25 mai à M'Baïki	19
Annexe 4 : Programme de l'atelier	25
Annexe 5 : Les motions de remerciements	27
Annexe 6 : Les recommandations	29
Annexe 7 : Rapport de la mission d'évaluation relative à l'organisation de l'atelier du 22 au 24 mai à M'Baïki.....	30

Introduction

Du 22 au 24 Mai 2014, s'est tenu dans la salle de conférence de la Mairie de M'Baïki l'atelier de sensibilisation des administrations, des communautés locales et autochtones des préfectures de la Lobaye et de l'Ombella M'poko sur la mise en œuvre de l'APV UE-RCA et le document de la stratégie de la société civile centrafricaine sur l'observation indépendante des activités forestières sous régime FLEGT.

Organisé par le WWF avec la participation du Secrétariat Technique Permanent chargé de la facilitation de la mise en œuvre de l'APV et de la plateforme des organisations de la société civile centrafricaine pour la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement (GDRNE). Cet atelier s'inscrit dans le cadre du projet « **Promotion de la Gestion Durable des forêts et le commerce du bois légal par la mise en œuvre de l'APV** ».

I-Contexte et justification de l'atelier

Le 28 novembre 2011, le gouvernement de la République Centrafricaine et l'Union Européenne ont signé un Accord de Partenariat Volontaire sur l'application de la législation forestière, la gouvernance et les échanges commerciaux en vue de combattre l'exploitation illégale des bois ,d'avoir accès au marché européen et d'améliorer la gouvernance forestière.

La mise en œuvre efficace de cet accord exige la participation de toutes les parties prenantes impliquées dans la gestion des ressources forestières dont la société civile et les communautés locales autochtones.

Avec l'appui de différents partenaires dont le WWF, plusieurs ateliers de sensibilisation et formation sur l'APV ont été organisés à l'intention des personnels techniques des entreprises forestières, de la société civile et des acteurs en charge de la vérification et du contrôle de vérification des administrations impliquées dans la mise en œuvre de l'accord au niveau de Bangui.

Lors de ces différents ateliers ,les participants ont souligné la nécessité d'organiser des sessions de sensibilisation et formation à l'endroit des Communautés Locales et Autochtones ainsi que des représentants des administrations locales impliquées dans la vérification de la légalité au niveau des zones de production(zones 1 et 2) afin de renforcer leur capacité et contribuer ainsi à une mise efficace de l'APV.

C'est dans cet optique que WWF a organisé avec l'appui du Ministère des Eaux et Forêts en particulier le STP et la plateforme Gestion Durable des Ressources Naturelles et l'environnement(GDRNE) ce présent atelier.

1-Les objectifs de l'atelier

l'objectif global de l'atelier était d'informer et sensibiliser les acteurs des différentes administrations locales impliquées dans la vérification de la légalité ainsi que les représentants des populations locales et autochtones sur les éléments principaux de l'APV et de vulgariser le document de la société civile sur la stratégie de l'observation indépendante des activités forestières sous régime FLEGT.

D'une manière spécifique, l'atelier visait à :

Renforcer les capacités des populations locales et autochtones ainsi que des autorités locales sur le contenu de l'APV ;

Sensibiliser les différents acteurs sur les rôles et les modalités d'implication des différents acteurs dans la mise en œuvre de l'APV ;

Vulgariser le document de l'observation indépendante de la société civile auprès des autorités et communautés locales et autochtones.

2- Résultats attendus

Au terme de cet atelier de sensibilisation et de vulgarisation, les principaux résultats attendus sont :

- ❖ Environ 50 acteurs des administrations locales et des communautés locales et autochtones sont informées et sensibilisées sur les éléments principaux de l'APV ;
- ❖ Leur efficacité est renforcée sur le contenu de l'APV et du document de stratégie de l'OI de la société civile ;
- ❖ La communication, outils essentiels de mise en œuvre est développée entre les différents acteurs.

3- Nature des participants

Cet atelier de trois jours a été marqué par la participation des représentants des administrations locales impliquées, des communautés locales et autochtones (annexe 3) venus des différentes localités

Nature participants	Autorités locales	Les maires	Administrations déconcentrées	Communautés locales et Autochtones	Médias	Total
Nombre des participants	02	05	17	23	03	50

4-Approche méthodologique

L'approche méthodologique adoptée consistait à des présentations sur power point suivi de débat, travaux en groupe et restitution en plénière par les participants et distribution des

supports documentaire sur l'APV et le document de stratégie de l'Observation Indépendante de la Société Civile centrafricaine sous régime FLEGT en RCA.

II- Déroulement de l'atelier

Au regard du programme (annexe), l'atelier s'est déroulé sur trois jours avec de riches travaux meublés par des exposés, des réflexions en groupe, des discussions et échanges, et de la validation en plénière des résultats des travaux de groupes

II.1. Première journée

II.1.1. Ouverture de l'atelier et généralités introductives liés aux travaux

Après l'enregistrement des participants, l'arrivée et l'installation des officiels, l'occasion a été donné à monsieur Jean Josépha BONGOMA, premier vice-président représentant le président de la délégation spéciale de la ville de M'Baïki pour son mot d'accueil et de bienvenu au participants venus des différentes localités des préfectures de la Lobaye et de l'Ombella M'poko.



Allocution du Chargé de Programme Forêt du WWF



Discours d'ouverture du Préfet de la Lobaye (*source : wwf-rca*)

Trois discours ont été prononcés à la suite de ce souhait, le premier par le Secrétaire technique permanent de l'APV-FLEGT monsieur Joseph Désiré MBANGOLO a évoqué l'importance de cet atelier qui se résume sur la question du bois en tant que ressource économique. Il a ensuite expliqué qu'il y a une multitude de textes régissant le secteur forestier en RCA et malheureusement ces textes ne sont pas totalement appliqués ; ce qui est source de manque à gagner en terme de ressource financière de l'Etat. Il a ajouté que cela est l'une des raisons qui ont amené le gouvernement à s'engager dans l'APV /FLEGT comme les autres gouvernements du Bassin du Congo. Il a exhorté les participants d'être attentifs tout le long des travaux de l'atelier car c'est ici l'occasion de connaître son rôle afin de mieux s'impliquer dans la mise en œuvre de l'accord.

Dans le deuxième discours, monsieur Bruce DEGUENE, Chargé de programmes WWF, représentant du Coordonnateur national WWF a précisé qu'après la conclusion de l'Accord de Partenariat Volontaire (APV) entre la RCA et l'UE, une feuille de route a été élaborée par les deux parties pour permettre la mise en œuvre de cet accord et que dans ce document, il est fait mention de l'importance de la sensibilisation des différents acteurs impliqués afin de garantir une mise en œuvre efficace de cet accord et contribuer ainsi à une amélioration de la gouvernance forestière en RCA.

Il a ajouté que c'est dans ce contexte que le WWF a appuyé l'organisation par le STP d'une journée de sensibilisation des acteurs en charge de la vérification et du contrôle de vérification de la légalité et la société civile dans la dissémination de la stratégie de l'observation indépendante des activités forestières sous régime FLEGT par des séries d'ateliers de renforcement des capacités des organisations membres de la plateforme de Gestion Durable des Ressources Naturelles et de l'Environnement (GDRNE) avant d'expliquer que le présent atelier permettra de sensibiliser les acteurs locaux en charge de la vérification et du contrôle de vérification de la légalité, les représentants des communautés locales et autochtones sur le contenu de l'APV et vulgariser le document de stratégie d'observation indépendante de la société civile centrafricaine sous régime FLEGT.

Il a conclu que Le WWF, fidèle à sa philosophie, ne ménagera aucun effort pour apporter l'appui nécessaire non seulement dans le cadre de la mise en œuvre de l'APV-FLEGT mais aussi dans le cadre plus global de gestion durable des ressources forestières centrafricaines.

Dans son allocution, le Préfet de la Lobaye, monsieur Alexandre KOUROUPE-AWO à tout d'abord précisé que la signature de cet accord dont la vulgarisation fait l'objet de cet atelier est la réponse à un souci majeur de la population des zones forestières. Il a invité les participants à cette occasion à scruter les dispositions de cet accord durant ces trois jours et à saisir cette opportunité pour mieux s'approprier du document de stratégie de l'OI de la SC qui est un guide, un document pédagogique de conseil pour un comportement responsable.

Pour terminer son allocution Il a remercié les partenaires impliqués dans l'organisation de cet atelier notamment le STP, la plateforme et particulièrement le WWF pour son appui technique

et financier et a déclaré ouvert les travaux de la session avant de suspendre la séance pour la prise de photo de famille.

II.1.2. Modération de l'atelier

A la reprise, le bureau de l'atelier a été mis en place, composé comme suit : Modérateur Mr Youssouf KOMOBAYA, Directeur Régional N° 1 des Eaux et Forêt, premier Rapporteur Mr Bruno NGOUGNAGBIA, expert de la société civile et deuxième Rapporteur Mr Basile IMANDJIA, expert de la plateforme de la société civile. Le bureau ainsi installé a orienté la présentation individuelle des participants et a présenté le programme des travaux qui a été adopté avec amendement.

II.1.3.Présentation des exposés et orientation sur le programme de l'atelier

Quatre communications ont marqué cette première journée ; la première faite par monsieur Bruce DEGUENE portait sur les objectifs mis en exergue, comprenant à la fois les objectifs du projet de WWF qui consiste à appuyer la mise en œuvre de l'APV-FLEGT en RCA et spécifiquement, faciliter et soutenir le processus multi-acteurs, appuyer la réforme légale et le système de vérification de la légalité, renforcer les capacités de la société civile et CLA sur l'OI, renforcer les capacités des administrations publiques impliquées dans la mise en œuvre de l'APV, contribuer à l'amélioration de la gouvernance, mener des investigations sur l'exploitation illégale, sur les causes de la déforestation et faciliter les échanges d'informations dans lequel cet atelier s'inscrit et la présentation des objectifs de l'atelier proprement dit.

La première communication a été faite par monsieur **Edouard ZAMA**, Chargé d'étude en matière de traçabilité au STP APV-FLEGT qui a pour titre l'APV/FLEGT et son contenu. Dans son exposé, il a fait un bref rappel de la procédure utilisée pour la négociation de l'Accord de Partenariat Volontaire (APV/FLEGT) entre la RCA et l'UE avant d'aborder le contenu du document. Il a ensuite présenté les grilles de légalité, de traçabilité et leur structuration. Il a conclu sur comment peut-on attester qu'un bois est légal.

La troisième communication a été faite par monsieur Joseph Désiré MBANGOLO sur le système de vérification de la légalité. Son exposé était focalisé beaucoup plus sur la couverture du SVL ; les organes déconcentrés responsables du contrôle de vérification et la méthodologie de contrôle

La dernière présentation de la journée a été celle de monsieur Jean Jacques Urbain MATAMALE sur le thème : participation de la société civile à la mise en œuvre de l'APV. Abordant le contexte de la participation dans les négociations, il a souligné que la signature de cet accord est l'aboutissement d'un processus multi acteurs. Il a aussi expliqué brièvement le rôle dévolu à la société civile dans la mise en œuvre de l'accord avant de terminer son exposé sur les projets réalisés par la société civile pour le rayonnement de l'accord.

C'est sur des séries d'échanges genre questions/réponses et partage d'expérience qui a permis aux participants de mieux cerner les axes abordés que les travaux de la première journée de l'atelier ont pris fin.

III.2. Deuxième journée : Vendredi 23 mai 2014

Les travaux de la deuxième journée ont commencé par la restitution de la première journée faite par Mr Basile IMANDJIA rapporteur adjoint de la dite séance qui a été adopté avec amendement. A la demande des participants, certains invités qui n'étaient pas présent au premier jour des travaux se sont présentés.

Ensuite, Mr Bruce DEGUENE, chargé de programme du WWF a fait la présentation sur le thème : participation du secteur privé à la mise en œuvre de l'APV en RCA. Dans son exposé il a tout d'abord présenté l'importance des PEA avant d'aborder la participation du secteur privé qui se résume aux activités réalisées en interne par les entreprises forestières et les activités réalisées avec l'appui des différents partenaires dans le cadre de la préparation du secteur privé à la mise en œuvre de cet accord. L'appui du WWF en particulier a permis le renforcement de capacités des personnels techniques des entreprises sur le contenu de l'APV, les former sur d'audit interne avec descente sur le terrain et rédaction de plan d'action de mise à niveau pour les entreprises IFB et SEFCA.

Ensuite, il a ressorti les difficultés auxquelles les entreprises sont confrontées et qui se subdivisent en deux catégories :

- Les difficultés inhérentes à la situation du pays ;
- Autres difficultés avancées par les responsables des entreprises forestières dont entre autre, le cout élevé de l'exploitation en RCA en comparaison des autres pays, les tracaceries routières etc.

La deuxième présentation était celui de Monsieur Jean Jacques Urbain MATHAMALE, Coordonnateur de la plateforme Gestion Durable des Ressources Naturelles et de l'Environnement(GDRNE) qui porte sur l'aperçu du document de stratégie de l'Observation Indépendante des activités forestières sous régime FLEGT et ses deux premiers axes. Dans sa présentation, il a fait la genèse de l'élaboration du document de la stratégie de l'observation Indépendante avant de définir ce que sait que l'OI pour finir sur le contenu des deux premiers axes du dit document qui traite respectivement de la structure organisationnelle et de la description du profil de l'observateur indépendant.

Intervenant sur la troisième thématique de la journée qui traitait les axes 3,4,5 et 6 du document de stratégie de l'observation indépendante, monsieur Jean Bruno NGOUGNOGBIA a parlé entre autre des relations entre l'observation indépendante et les autres acteurs qui nécessitent la mise en place d'un cadre de dialogue permanent permettant l'obtention des autorisations nécessaires pour la réalisation de l'OI, de la mobilisation des moyens financiers et logistiques que les OSC doivent disposer pour la réussite des missions et autres activités de l'OI, du renforcement des capacités des OSC sur la thématique de l'OI qui doit prendre en compte les formations sur l'utilisation des outils et les méthodes de collecte,

de traitement et de publication des données. Le dernier axe de son intervention traite de l'information, éducation et communication qui consiste à développer les programmes d'IEC adaptés aux différentes couches des populations locales et autochtones.

La dernière présentation de la journée a été celle de Monsieur Basile IMANDJA sur les axes 7, 8,9 et 10 du document de stratégie de l'observation indépendante. Pour l'axe 7 qui traite de l'observation et collecte des données, il a parlé du recensement et de l'analyse des instruments juridiques relatifs au secteur forestier, de la mobilisation des moyens matériels pour la descente de terrain et de l'approche à prévaloir dans la collecte des données. Concernant la publication et diffusion des rapports de mission, monsieur Basile a évoqué la nécessité de création d'un comité de lecture et validation des rapports de mission, d'un organe de presse pour l'information et publication des activités de l'OI, d'un site internet de la SC et d'un centre de documentation et d'information forestière. Abordant l'axe qui pale de négociation, plaidoyer et lobbying, il a mis l'accent sur la bonne coopération entre le gouvernement et la société civile, la capacité des OSC pour assurer la médiation entre l'administration ou le secteur privé et la communauté locale et autochtone. Pour le dernier axe portant sur le suivi du contentieux il a parlé de l'observation des procédures des transactions, du suivi des recours judiciaires et la participation aux audiences et analyses des décisions de justice pour terminer sur le suivi de l'exécution des décisions judiciaires.



Présentation de Mr Bruno NGOUGNOGBIA de la GDRNE (*source : wwf-rca*)



Mr Jean Jacques MATHAMALE durant sa présentation (*source : wwf-rca*)

Chacune de ces présentations ont été suivies par des séances de débat genre questions/réponses et partage d'expérience qui ont permis aux participants de mieux cerner les axes abordés. A titre d'exemple monsieur le préfet de la Lobaye a éclairé les participants sur la question concernant les modalités de fonctionnement du comité interministériel en charge de la validation des programmes d'emploi des taxes forestières par les communes.

La deuxième journée a pris fin par la répartition des participants en de groupe de travail des acteurs de l'administration, la Sous –Préfet et le Préfet de la Lobaye dans le groupe N°1 ayant pour objectifs de tirer les leçons apprises de l'atelier de sensibilisation sur la mise en œuvre de l'APV, facilités par deux experts du STP Joseph Désiré BANGOLO et Edouard ZAMA.

Le groupe N° 2 constitué des Communautés Locales et Autochtones, un représentant de la presse privée et les Présidents de la délégation de la Mairie de M'Baïki, Ngotto et Pissa et facilité par M. Jean Jacques Urbain MATHAMALE le Coordonnateur de la plateforme GDRNE avait pour but de tirer les leçons apprise en particulier de la présentation du document de stratégie de l'OI de la société civile les membres de ce groupe devrait répondre aux questions suivantes : « les CLA peuvent-ils contribuer à la mise en œuvre du document de stratégie de l'OI ? Si oui, comment comptent-elles renforcer leur capacité ? » Et formuler des recommandations devant contribuer à un plan détaillé de renforcement des capacités des communautés locales et autochtones afin de les rendre aptes à contribuer à l'observation indépendante.

II.2. 3. Débats

A l'issu de toutes ces communications des échanges ont eu lieu entre les participants et les différents experts, parmi toutes ces préoccupations quelques éléments de réponses ont été apportés par ces derniers parmi lesquels ceux figurant dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Quelques questions et réponses aux préoccupations des participants

N°	Questions	Réponses
	Est-ce l'APV prend en compte également les forêts classées ?	L'accord couvre seulement deux titres à savoir les PEA et les forêts de plantations
	Existe-t-il la liste de produits que couvre l'Accord ?	Annexe 1 qui présente la liste des produits couvert par l'APV
	Comment les CLA vont être impliquées dans la mise en œuvre de l'accord ?	L'Accord prévoit l'implication de toutes les parties prenantes et plus particulièrement la tache de l'OI ou les CLA sont d'office impliqué
	Comment les autres acteurs impliqués des administrations déconcentrées seront informé sur le SVL ?	Un réseau internet sera mise en place pour faciliter le partage des informations sur toutes données forestières
	Qu'qu'un audit interne ? Comment se déroule-t-il ?	C'est une autoévaluation du niveau de performance de l'entreprise par rapport aux exigences de l'APV. La vérification par les

		responsables techniques de l'entreprise aboutit à un plan d'action de mise à niveau qui permet de corriger les manquements de la société et être conforme aux exigences de la norme considérée.
	Est-ce vraie que la RCA n'a pas de SNT ou bien que cela existe mais n'est pas performant ?	A l'heure actuelle, il n'existe pas de Système national de traçabilité en RCA. Par contre, les entreprises forestières ont développé en interne des systèmes interne de traçabilité qu'elles utilisent pour tracer leurs produits de la forêt jusqu'au premier port d'embarquement (port de Douala). Il est prévu le développement d'un SNT dans le cadre de la mise en œuvre de l'APV.

IV.3. Troisième journée

Cette dernière journée a été consacrée à la poursuite des travaux en groupe qui consistait s'appesantir sur les objectifs fixés pour chaque groupe et formuler des recommandations suite aux différentes présentations sur l'APV et le document de stratégie de l'OI afin de contribuer à une plus grande implication des administrations, des communautés locales dans la mise en œuvre de cet accord dont les résultats des travaux des groupes ont été discutés et valider en plénière

IV.3.1.Travaux en groupe

Au terme de ces travaux en groupe, il ressort les résultats suivants:

Groupe N°1

Il était composé des acteurs de l'administration de la Lobaye et l'Ombella M'poko
Comme leçons tirées au su des communications présentées :

- Les cadres de l'administration de la Lobaye et de l'Ombella M'poko ont été sensibilisés sur le niveau de leurs implications dans la mise en œuvre du processus APV/FLEGT ;
- Cet atelier leurs a permis de clarifié et d'être édifiés sur les objectifs de l'APV/FLEGT et à mieux comprendre ce que c'est que l'APV/FLEGT ;
- Connaitre le schéma de vérification de légalité forestière
- Permettre de voir l'implication de la société civile à travers l'Observation Indépendante dans la gouvernance forestière.

Groupe N°2

Composé des représentants des Communautés locales et Autochtones et quelques Maires des localités de la Lobaye.

Face à la préoccupation soulevée sur leurs implications dans l'OI, ils ont répondu affirmativement et suggèrent qu'un accent particulier soit mis sur le renforcement des capacités sur ce processus afin de mieux s'impliquer dans la mise en œuvre à travers l'OI

IV.3.2. Recommandations

A l'issu de cet atelier les participants ont formulé des recommandations allant à l'endroit des principales parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Volontaire (APV) ainsi qu'il suit :

A l'endroit du Gouvernement Centrafricain

Les participants recommandent :

1. Renforcer les capacités des acteurs de vérification de toutes les structures déconcentrées pour la mise en œuvre de l'accord ;
2. Impliquer totalement les décideurs politiques des départements ministériels concernés dans le processus APV/FLEGT ;
3. Maintenir les fonctionnaires formés sur la thématique à leur poste d'affectation à moyenne terme pour faciliter la mise en œuvre de l'accord ;
4. Veiller à l'application effective des textes relatifs à l'implication des communautés locales et autochtones dans la gestion forestière ;

A l'endroit des partenaires

1. Intensifier la sensibilisation sur l'APV/FLEGT à toutes les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre ;
2. Appuyer la structuration et la redynamisation des organisations des CLA ;
3. Renforcer les capacités des communautés locales et autochtones sur les lois, textes et accords régissant le secteur forestier en RCA ainsi que la méthodologie de réalisation de l'observation indépendante ;

IV.3.3.Les motions de remerciements

Les participants à cet atelier ont adressés leurs mentions de remerciements à l'endroit du gouvernement centrafricain pour avoir autorisé l'organisation de cet atelier puis aux Autorités locales pour leurs implications et contribution dans l'organisation dudit atelier et enfin au WWF pour son appui technique et financier à l'organisation de cet atelier à M'baïki dont vous trouveriez les versions complètes en annexe.

IV.3.4.Cérémonie de clôture de l'atelier

Suite à ces restitutions qui ont été faites par les rapporteurs des groupes, la journée a été clôturée par la lecture des recommandations faite par M. IMANDJIA Basile, rapporteur adjoint de l'atelier et les motions de remerciement à l'endroit du gouvernement centrafricain et du WWF avant le discours de clôture du Préfet de la Lobaye.

Dans son mot de clôture, celui-ci a tout abord salué les initiatives pris par le gouvernement à travers l'ITIE et la signature de l'APV dont l'objectif consiste à améliorer la gouvernance forestière et qui exige l'implication de toutes les parties prenantes dans sa mise en œuvre, puis réitère ses remerciements au gouvernement et plus particulièrement au WWF pour son appui

multiformes et exhorte les participants à partager les acquis de cet atelier avec les CLA et signifie que les recommandations formulées seront examinées à temps utiles avant de déclarer la clôture de cet atelier



Cérémonie de clôture de l'atelier du 22 au 24 mai à M'Baïki (*source* : WWF)

V. Conclusion

Au terme de trois (03) jours de travaux intenses, les participants ont été suffisamment sensibilisés et informés sur l'APV/FLEGT, le contenu de l'Accord, les acteurs impliqués dans le SVL et le document de stratégie de l'OI de la SC sous régime FLEGT en RCA y compris ses axes.

L'engagement de tous les participants et leur réactivité ont permis des débats parfois passionnés mais très enrichissants. La présence des autorités locales, les services déconcentrés de l'Etat, les Communautés Locales a conféré une touche particulière à l'atelier en permettant aux uns et autres de prendre connaissance de l'APV/FLEGT.

Des leçons apprises de cet atelier ont permis à chaque participant de connaître son rôle afin de mieux s'impliquer dans la mise en œuvre de l'APV/FLEGT en RCA.

VI. Annexes

Annexe 1 : TDR de l'atelier



TDR DE L'ATELIER DE SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES LOCALES ET AUTOCHTONES ET DES ADMINISTRATIONS LOCALES DE LA LOBAYE ET OMBELLA M'POKO SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'APV ET LE DOCUMENT DE STRATEGIE DE L'OI DE LA SOCIETE CIVILE CENTRAFRICAINE

Lieu et date : Du 22 au 24 mai dans la salle de conférence de la Mairie de M'baïki

Sur financement : CF 087901 WWF-UK

1 – Contexte et justification

Le 28 novembre 2011, le gouvernement de la République Centrafricaine et l'Union Européenne ont signé un Accord de Partenariat Volontaire sur l'application de la législation forestière, la gouvernance et les échanges commerciaux en vue de combattre l'exploitation illégale des bois, d'avoir accès au marché européen et d'améliorer la gouvernance forestière.

La mise en œuvre efficace de cet accord exige la participation de toutes les parties prenantes impliquées dans la gestion des ressources forestières dont la société civile et les communautés locales et autochtones.

Avec l'appui de différents partenaires dont le WWF, plusieurs ateliers de sensibilisation et formation sur l'APV ont été organisés à l'intention des personnels techniques des entreprises forestières, de la société civile, et des acteurs en charge de la vérification et du contrôle de vérification des administrations impliquées dans la mise en œuvre de l'accord au niveau de Bangui.

Lors de ces différents ateliers, les participants ont souligné la nécessité d'organiser des sessions de sensibilisation et formation à l'endroit des communautés locales et autochtones ainsi que des représentants des administrations locales impliquées dans la vérification de la légalité au niveau des zones de production (zones 1 et 2) afin de renforcer leur capacité et contribuer ainsi à une mise en œuvre efficace de l'APV.

Ainsi, un atelier de sensibilisation et formation des autorités locales et des communautés autochtones et locales sur l'APV ainsi que sur le document de stratégie de l'observation indépendante de la société civile sous régime FLEGT sera donc organisé avec l'appui technique et financier du WWF d'abord dans la zone de production n°1 plus précisément à M'Baïki. Cette même activité sera reproduite par la suite à Berberati dans la zone de production n°2 du massif forestier du sud-ouest.

2- Objectifs

2-1- Objectif général

L'objectif de cet atelier est d'informer et sensibiliser les acteurs des différentes administrations locales impliquées dans le contrôle de vérification de la légalité ainsi que les représentants des populations locales et autochtones sur les éléments principaux de l'APV et de vulgariser le document de stratégie de l'observation indépendante de la société civile sous régime FLEGT.

2-2- Objectifs spécifiques

- Renforcer les capacités des populations locales et autochtones ainsi que des autorités locales sur le contenu de l'APV ;
- Sensibiliser les différents acteurs sur les rôles et les modalités d'implication des différents acteurs dans la mise en œuvre de l'APV ;
- Vulgariser le document de stratégie de l'observation indépendante de la société civile auprès des autorités et communautés locales et autochtones.

3- Résultats Attendus

Au terme de l'atelier de sensibilisation et vulgarisation, les principaux résultats attendus sont:

- Environ 50 acteurs des administrations locales et des communautés autochtones et locales sont informés et sensibilisés sur les éléments principaux de l'APV;
- Leur efficacité est renforcée sur le contenu de l'APV et du document de stratégie de l'OI de la société civile ;
- La communication, outil essentiel de mise en œuvre est développée entre les différents acteurs.

4- Méthodologie

D'abord, la journée de sensibilisation et d'information générale des acteurs des structures administratives et populations locales ainsi que des peuples autochtones sur la mise en œuvre de l'APV se fera au travers des présentations PowerPoint qui seront suivies des questions et réponses. Deux présentations seront exposées par les membres du STP, une par un représentant de la société civile et une dernière présentation par un représentant du secteur privé .

Des supports documentaires seront remis aux participants notamment les présentations PowerPoint, un exemplaire du document de l'APV et de la stratégie d'observation indépendante (OI) de la société civile centrafricaine sous régime FLEGT.

La dissémination de la stratégie de l'observation indépendante de la société civile sous APV se fera aussi par des présentations PowerPoint qui seront fait par un panel de trois communicateurs venant des organisations membres de la plateforme GDRNE. Les

présentations seront suivies par des débats et des travaux en commissions qui seront sanctionner par des recommandations diverses.

Une mission de prise de contact et mobilisation sera effectuée en amont dans les villes et villages cibles de cet atelier. Cette mission permettra de discuter avec les représentants de l'administration des eaux et forêts pour les dispositions pratiques, évaluer la situation sécuritaire et vérifier la disponibilité des potentiels participants.

4-1-Participants

4-1- Populations locales et autochtones

Dix-huit (18) participants membres des communautés locales et autochtones seront mobilisés pour la circonstance :

- Pissa (PK 55) : 02 autochtones et 01 local ;
- Mbata : 02 autochtones et 01 local ;
- Batalimo (welè-welè) : 02 autochtones et 01 local ;
- SCAD (Zomeya) : 02 locaux et 01 autochtone ;
- M'Baïki (Mbéko et Gbatombé) : 02 locaux et 01 autochtone
- Boukoko : 02 locaux et 01 autochtone.

4-2- Administrations locales

Vingt (27) représentants des administrations locales impliquées dans le contrôle de vérification de la légalité prendront part à cet atelier :

- Direction régionale n°1 des eaux et forêts : 08 (Directeur Régional, Inspecteurs des EF de la Lobaye et Ombella Mpoko, les Chefs de cantonnement forestier de M'Baïki, Mongoumba, Boda, Baganda et Bimbo) ;
- Direction régionale des impôts et des finances : 03 (Directeur régional, Inspecteur des impôts et finance de la Lobaye et Ombella Mpoko,) ;
- Direction régionale du travail : 03 (Directeur régional du travail, inspecteurs du travail de la Lobaye et de l'Ombella Mpoko) ;
- Ministère de la justice : 03 (Président, Procureur et le greffier en chef près le tribunal de grande instance de M'baïki) ;
- Direction régionale de l'agriculture : 03 (Directeur régional, Inspecteurs de la Lobaye et de l'Ombella Mpoko) ;
- Compagnie de gendarmerie de la Lobaye : 02 (Commandant de compagnie de la Lobaye et commandant de brigade de gendarmerie de M'baïki) ;
- Administration du territoire : 05 (Préfet de la Lobaye, sous-préfet, Maire de M'Baïki, Maire de Nola, Maire de Pissa).

4-2 Durée de l'atelier et organisation

Cet atelier se déroulera en trois jours du jeudi 22 au samedi 24 mai et comprendra deux phases. La première, concernant la sensibilisation sur la mise en œuvre de l'APV, permettra aux participants de s'imprégner du processus. La seconde phase de cet atelier portera sur la dissémination de la stratégie de l'observation indépendante de la société civile centrafricaine sous régime FLEGT.

5- Besoins et coût de l'atelier

5-1- Besoins pour l'atelier

- Multiplication des documents sur les diverses présentations, le document de l'APV et de la stratégie de l'OI ;
- Location de véhicule pour le regroupement des CLA et représentants des administrations ;
- Prise de contact/distribution des invitations/organisation de l'atelier ;
- Confection de deux banderoles et autres supports de communication (affichages, dépliants, etc.);
- Location de sonorisation ;
- Hébergement, Pause-café pause-déjeuner et diner;
- Presse.

5-2- Coût de l'atelier

(Voir fichier Excel).

Annexe 2 : Discours du représentant du WWF

ALLOCUTION DU REPRESENTANT DU COORDONNATEUR NATIONAL DU WWF-RCA

Monsieur le Préfet de la Lobaye,

Madame la Sous-Préfet de M'Baïki

Monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la ville de M'Baïki

Monsieur le Secrétaire Technique Permanent, APV-FLEGT

La République Centrafricaine et l'Union Européenne ont conclu les négociations de l'Accord de Partenariat Volontaire (APV) en décembre 2010.

Une feuille de route a été élaborée par les deux parties pour permettre la mise en œuvre de cet accord. Dans cette feuille de route, il est fait mention de l'importance de la sensibilisation des différents acteurs impliqués afin de garantir une mise en œuvre efficace de cet accord et contribuer ainsi à une amélioration de la gouvernance forestière en RCA.

C'est dans ce contexte que le WWF a appuyé l'organisation par le STP d'une journée de sensibilisation des acteurs en charge de la vérification et du contrôle de vérification de la légalité des administrations impliquées dans la mise en œuvre de l'APV le 15 novembre 2013 à Bangui.

Afin de faciliter une plus grande implication de la société civile centrafricaine dans la mise en œuvre de cet accord, le WWF avait appuyé la dissémination de la stratégie de l'observation indépendante de la société civile centrafricaine sous régime FLEGT, l'organisation d'une série d'atelier de renforcement des capacités des organisations membres de la plateforme de la Gestion Durable des Ressources Naturelles et de l'Environnement (GDRNE) à Bangui.

L'atelier qui nous réunit aujourd'hui comme son titre l'indique permettra de sensibiliser les acteurs locaux en charge de la vérification et du contrôle de vérification de la légalité, les représentants des communautés locales et autochtones sur le contenu de l'APV et vulgariser le document de stratégie d'observation indépendante de la société civile centrafricaine sous régime FLEGT.

Il s'inscrit en droite ligne des objectifs du Fond Mondial pour la Nature qui vise la préservation d'un monde où l'homme vit en harmonie avec la nature tout en contribuant à l'amélioration de ses conditions de vie.

Messieurs et mesdames,

Durant cet atelier, l'occasion vous sera donnée de formuler des recommandations en vue d'une meilleure implication et une meilleure mise en œuvre de cet accord.

Je vous invite donc à vous consacrer entièrement aux travaux de cet atelier pour une contribution efficace des administrations et populations locales ainsi que des peuples autochtones à la mise en œuvre de l'APV-FLEGT entre l'Union Européenne et la RCA.

Je vous souhaite bon travail et vous remercie.

Annexe 3 : Liste des participants à l'atelier du 22 au 25 mai à M'Baiki

ATELIER DE SENSIBILISATION DES ADMINISTRATIONS, COMMUNAUTES LOCALES ET AUTOCHTONES SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'APV ET LE DOCUMENT DE STRATEGIE DE L'OI DE LA SOCIETE CIVILE CENTRAFRICAINE SOUS REGIME FLEGT

Du jeudi 22 au samedi 24 mai 2014

Liste de présence du ...22, mai 2014

N°	Nom et prénom	Qualité	Localité et structure	Téléphone	Emargement
01	JAMARAS Félix	CHEF de P.F Mongou	Mongoumba	75823448	<u>Demandé</u>
02	AGOBONGO Bonaventure	chef du village Mbéko	MBÉKO	72-772291 77440602	<u>Féfé</u>
03	TRONQUAY RIGER T.P.Q. M.P.	BPMI	Pissia	75 20 84 81	<u>Haut Tro</u>
04	MBATHI Théodore	chef cantonement ^{Bozof}	Body	72 72 24 96	<u>Kéo</u>
05	OZEGNAKA Delphine	Chef village ghatoum	Pissa		<u>Haut</u>
06	BALEKOUZOU Bruno	chef cantonnement Boganda	Boganda	77322033	<u>Fay</u>
07	IGNAYEMA Félix	chef de groupe	Pissa	72 76 09 52	<u>OKAO</u>
08	MBOUTAMA Edouard	AKA	Pissa	-	AKA
09	MBANGO MATIAL	CCF MBIAVO	Bangui	75-57-85-53	<u>BBB</u>
N°	Nom et prénom	Qualité	Localité et structure	Téléphone	Emargement
10	Bamboli Antoine Martin	Méne	Boukoko	-	<u>autres</u>
11	Bouanga Jean	AKA	Boukoko ²	-	<u>B</u>
12	Kiki Jean-Pierre	chef	Boukoko ³	77246798	<u>Haut</u>
13	NGANIA Pierre	AUP	Saket		X
14	EYAO ROY OZIAS AZO	S G parquet	Mbaïki	75-70-93-49	<u>en</u>
15	MANKANDOU	REP. TRUBUWA	Mbaïki BANGUI	70462013	<u>G</u>
16	DADDY - Max	représentant PR	Mbaïki BANGUI	72 73 77 07	<u>Max</u>
17	KOUNGBYO Bernad	CCF MBAÏKI	Mbaïki	7250 6721	<u>Bernard</u>
18	GOSSE Aurelien	SP Confé LR	Mbaïki	77352002	<u>Bong</u>
19	KOUTIBE MBONGUI	Inspecteur technique	Mbaïki	72625753	<u>Haut</u>
20	Mohili Etienne	Prof PROPHAROMA	Bangandou	72772621	<u>DC</u>
21	WILIKON Emmanuel	Radio Rurale	Mbaïki	72-11-53-39	<u>E</u>

N°	Nom et prénom	Qualité	Localité et structure	Téléphone	Emargement
22	KPOLI'GNA Jean Pierre	SG Maire de M'Baiki	M'Baiki	72208279	<i>JK</i>
23	MOLEMBE Alexis-Gebin	Inspecteur E.Foret Lobaye	M'Baiki	72269505 75849752	<i>JL</i>
24	DJABANGA-KETTE Guy	TRESORIER PRINCIPAL DE MBAIKI	M'Baiki	72615544 77058907	<i>JL</i>
25	Kiki Pascal	DR CCPA	M'Baiki	72209222	<i>JL</i>
26	BEKE Daniel	DR Agriculture	M'Baiki	77042291	<i>JL</i>
27	MALETIASSON-Chismai	Inspecteur d'Ag. délib.	M'Baiki	72.071934	<i>JL</i>
28	KOLIT Gaston	Conseiller	M'Beko		<i>JL</i>
29	OKOA-PENGUAROZ	M'AIRE DE Pissa	Pissa	72.74072	<i>JL</i>
30	YABA JEAN	Maire Lobaye (NGOZO)	NGOZO	77.596350	<i>JL</i>
31	GREKODOU-Germain	cdt. Cie - Gendarmerie	M'Baiki	72-12-91-72	<i>JL</i>
32	ALEZAINA Joël	CBT - Gendarmerie	M'Baiki	72.561526	<i>JL</i>
33	MBAILAO Béboy	Com. police	M'Baiki	72.574607	<i>JL</i>

N°	Nom et prénom	Qualité	Localité et structure	Téléphone	Emargement
34	POONGOMA-Jean Joseph	1er Adj. Mairie	M'Baiki	77-22-31-67 72-62-10-91	<i>JL</i>
35	GODENDSI-Hed	I. Régionale du Travail	M'Baiki	7204-1829	<i>JL</i>
36	BOSOYA-M. Martial	Journaliste ANL	M'Baiki	75709357	<i>JL</i>
37	NGANDOKO J-Pierre	chef de Groupe	5 ème arrond.	75-85-71-54	<i>JL</i>
38	ATELA-Justin	1er Adj Hain	Batalimo (M'Baiki)	75-45-9763	<i>JL</i>
39	IGBÉLENPOGNA-Pié	Pdt Jeunesse	—	75-10-31-41	<i>JL</i>
40	KPOMABOUMA KATI	Pdt O.F.C.A	—	—	<i>JL</i>
41	MBOUSSOUA	Capitain ÉauxFor	Batalimo	75749080	<i>JL</i>
42	EXIBELE-Nicaise	AKA	M'Gouma		<i>JL</i>
43	GAHORO Ydile	Sous Prefet	M'Baiki	75-26-30-50	<i>JL</i>
44					
45					

ATELIER DE SENSIBILISATION DES ADMINISTRATIONS, COMMUNAUTES LOCALES ET AUTOCHTONES SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'APV ET LE DOCUMENT DE STRATEGIE DE L'OI DE LA SOCIETE CIVILE CENTRAFRICAINE SOUS REGIME FLEGT

Du jeudi 22 au samedi 24 mai 2014

Liste de présence du ...23... mai 2014

N°	Nom et prénom	Qualité	Localité et structure	Téléphone	Emargement
01	GOSO Aurelien	un fots M'Baiki	M'Baiki	77352002	Bug
02	IGNAYEMA Félix	chef de groupe	Pissa	72760952	(Réseau)
03	MBOUIPAMA Edouard	AKA	-	-	AKA
04	TRANDA DE REFER	I.P.O.M	BGMI	75-20-8181	TO
05	Bouanga Jean	AKS	No La (Bouanga)		Par
06	Koumboyo Bernard	CCF M'Baiki	M'Baiki	72506791	Bazar
07	IGBELENGOMA-PIE	Pdt d'Amiens	BOTALIMO	75-10-31-41	g
08	GOUNENDJI - Fred	Inst. du Travail	M'Baiki	720F1829	l'Amis
09	MBOUSSOUA MAX	T.S EDF	Batalimo	75749080	classe

N°	Nom et prénom	Qualité	Localité et structure	Téléphone	Emargement
10	BALEKOUTOU Bruno	CCF	BOGANDE	77322033	Par
11	Mohili Etienne	Pdt PROPHYARDIA	Bagandou	78772621	DZ
12	MBAKILOU Boby	Com: Police	M'Baiki	72504607	Daz
13	Bambali Antoine Martial	Maine	Boukoko - C/Nola	-	amis
14	KOUADE T. classé	Rep. AR Théophile	M'Baiki	75775374	Par
15	EYAO ROY Ousseynou	SG. personnel	M'Baiki	75-20-9249	EDP
16	EKBELE - Nicaise	AKA	BAGANDOU		Tua
17	BÉKE David	IP Agriculture	M'Baiki	77042291	Par
18	NGANDOKO J-Pierre	Chef de Groupe	J=AKRND.	75-85-7107	Par
19	MALETASSOU- Chismai	IP Agriculture	Lobaye	720F1934	Par
20	ATELA - Justin	Maine	BATALIMO	75-45-97-67	Clancy
21	KPOMABOUKEMA Em	Président ODF	Batalimo	-	Par

N°	Nom et prénom	Qualité	Localité et structure	Téléphone	Emargement
22	JAMARAS Félix	C.C.F	Mongoumba	75823449	✓ Denf.
23	DSABANGA-KETTE Guy	Tresorier P. MBAÏKI	M'BAÏKI	72615544	✓ Sables
24	AGOBONGO Ronsaventur	chef de village	MBEKO	72-772291	✓ KNG
25	NGANA Pierre	AKA	MBEKO		X
26	OZÉGNALO Delphin	chef de village	GBATOMBRE		✓ Huy.
27	KOLLIT Gaston	Conseiller	MREKO		✓ Goss.
28	DADDY Max	P.R.	BANGUI	72.73-7702	✓ Abang
29	MAMADOU Guy	Tribunal	MBAÏKI	70462013	✓ Cm
30	OKOA-PENGWA Rose	MAIRE	Pissa	72-74-07-96	✓ Dées.
31	GREKO DOU - Germania	cdt. cie. a/c	M'BAÏKI	72-12-9172	✓ Mboko
32	ZAIINA - J'el	CR Gie. T.	M'BAÏKI	72-561526	✓ J'el
33	KIKI Jean pierre	chef	BOKOKO 3	77246798	✓ Huy.

N°	Nom et prénom	Qualité	Localité et structure	Téléphone	Emargement
34	MOLEMBE Alexis-Babin	Inspecteur E.P Lobaye	Mbaïki	72269505	✓ Huy.
35	Likié Pascal	DRCEM	MBAÏKI	75-20-92-22	✓ Bokoy
36	WPOLIGNA JeanPierre	SG Mairi	M'baïki	72-20-82-79	✓ J'el
37	MBATA Theodore	CCF	Bodo	75-522496	✓ J'el
38	MBANGO MARTIAL	C.C.F	BiMBO	75-578359	✓ Bokoy
39	BONGOMA Jean-J-	MAIRE	M'BAÏKI	77-22-31-67	✓ J'el
40	Wiliem Emmanuel	Radio Rurale	MBAÏKI	72-11-53-39	✓
41	BOBONYA MARTIAL	RADIO NDEKELEKA	MBAÏKI	75709357	✓ Bokoy
42	MATHAMBE Jean	Coordinateur GDRNE	Bangui	70-808172	✓
43	MBANGOLO J. Dimi	STP/APV	Bangui	75505993	✓
44	ZAMA Edouard	CET/STP-APV	Bangui	72654300	✓ Bokoy
45	KOMOBAYA-Yousouf	DR Eaux/Forêt	Bangui	75-24-7733	✓ Komby -

N°	Nom et prénom	Qualité	Localité et organisation d'origine	Téléphone	Emargement
46	NGOUNGOUGBIA Jean Bruno	Personne Physique GDRNE	Bangui	75-739489	✓ J'el
47	IMANDJA - Bonile	GDRNE	Bangui	72-71-88-69	✓ Bokoy
48	MBANGOLO J. Dexrie	STP/APV	Bangui	75505993	✓
49	ZAMA Edouard	CET/STP-APV	Bangui	72654300	✓ Bokoy
50	YABA JEAN	Maire commune Lobaye (NGOTTO)	NGOTTO	77-596350	✓ Bokoy
51	GAHORD Sydie	Sous Prefet	MBAÏKI	75-24-3050	✓ Bokoy

ATELIER DE SENSIBILISATION DES ADMINISTRATIONS, COMMUNAUTES LOCALES ET AUTOCHTONES SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'APV ET LE DOCUMENT DE STRATEGIE DE L'OI DE LA SOCIETE CIVILE CENTRAFRICAINE SOUS REGIME FLEGT

Du jeudi 22 au samedi 24 mai 2014

Liste de présence du 24. mai 2014

N°	Nom et prénom	Qualité	Localité et structure	Téléphone	Emargement
01	Bamboli Antoine Martin	Maire	Boukoko C/Nola	-	Qualifié
02	KOCHIRE-F. d'Assie	Rep AR Trakai	Mbaiki	75775374	OK
03	BEKE David	DR Agriculture	M'Baiki	75042291	OK
04	MBAILAUBEBY	Comi-Police	M'Baiki	725811807	OK
05	WILIKON Emmanuel	Radio Rurale	M'Baiki	72-11-53-39	OK
06	Alc ZAINA Joël	CB GTI -	M'Baiki	72 56 15 26	OK
07	Adj. BREKOCOU, Benoît C.C.G.T -		M'Baiki	72 12 91 72	OK
08	DAMARAS Félix	P.C.F	Mon Boumba	75583248	OK
09	EMOROY Oziasson s/param		M'Baiki	75-70-83-43	OK
N°	Nom et prénom	Qualité	Localité et structure	Téléphone	Emargement
10	GONENDJI - Fred.	Ins. du Travail	M'Baiki	72 07 18 29	OK
11	Mohili Etienne	Président	PROPHARDHA (BAGANDON)	75125455	OK
12	EMHELE-Nicaise	AKA	BAGANDON		OK
13	BOPAMA Edouard	AKA	PISSA		OK
14	BOUANGA Jean	AKA	NOLA		OK
15	Gossa Aurélien	Unité MKI	M'Baiki	77352001	OK
16	MOLEMBE Alain. Gébu	Inspecteur E.F LB	M'Baiki	72265505 75849752	OK
17	Koumboyo Bernard	CCF M'Baiki	M'Baiki	720812-81	OK
18	MBOUSSOUA Max	TS. EAF	Batalimo	75749070	OK
19	OZEGNAKO Delfine	Chef village	gbatombe		OK
20	IGBELENTOGNA-Pie	Pdt du conseil	BATALIMO	75-10-31-41	OK
21	MAMADOU Guy	M'Baiki	Président tribunal	70462013	OK

N°	Nom et prénom	Qualité	Localité et structure	Téléphone	Emargement
22	KIKI Jean-Pierre	chef	Boukoko 3	77246798	<i>✓</i>
23	MBATA Théodore	CCF	Bodj	7532496	<i>✓</i>
24	MBANGO MARTIAL	CCF	Bioïso	75578859	<i>✓</i>
25	Kiki Pascal	DRCDA	M'Baïki	75709222	<i>✓</i>
26	DADDY Max	P.R.	M'Baïki	72737707	<i>✓</i>
27	TRAMAYO ROGER, I POMA		Bangui	75.81.81	<i>✓</i>
28	NGANDOKO J-Pierre	CHEF de Groupe de Arrond.		75-857454	<i>✓</i>
29	BALEKOUZOU Bruno	CCF	Boganda	77300033	<i>✓</i>
30	OKOA-PENGUARON	MAIRIE	Pissa	72740796	<i>✓</i>
31	BOBOYA-M. Martial	Journaliste	M'Baïki	75709357	<i>✓</i>
32	MALETIASSON-Christomai	IP-Agriculture	Lobaye	72071934	<i>✓</i>
33	ZAMA Edouard	CET/STP-APV	Bangui	72654300	<i>✓</i>

N°	Nom et prénom	Qualité	Localité et structure	Téléphone	Emargement
34	DJABANGA-KETTE GUY	T.P. M'Baïki	M'Baïki	72615544	<i>✓</i>
35	MBANGolo Joseph Dini	STP / ASV	Bangui	75515993	<i>✓</i>
36	KOMOBAYA-YOUSSEUF	DR1 Enseignement	Bangui	75277733	<i>✓</i>
37	EMANAJIA Basile	GORNE	Bangui	75012953	<i>✓</i>
38	KDOMATOUKAME enil	Président d'PCA	Batalimo	-	<i>✓</i>
39	ATELA - Justin	Maire	Batalimo	75-45-97-63	<i>✓</i>
40	KOLLIT Gaston	Conseiller	MBEKO		<i>✓</i>
41	NGOUNOG BIJ Jean Bruno	Personne l'opposition	MEFP	75739189	<i>✓</i>
42	AGOBONGO Bonaventure	Chef de village	MBEKO	72772291	<i>✓</i>
43	NGANA Pierre	A KA	MBEKO		x
44	BONGOMA-Jean-J-	MAIRIE	M'Baïki	77-22-31-61	<i>✓</i>
45	WPOLIGNA Jean-Gerv	SG Mairie	M'Baïki	72-208279	<i>✓</i>

N°	Nom et prénom	Qualité	Localité et organisation d'origine	Téléphone	Emargement
46	GAHORO Lydie	Sous Prefet	M'Baïki	75.24.30.50	<i>✓</i>

Annexe 4 : Programme de l'atelier



PROGRAMME DE L'ATELIER DE SENSIBILISATION DES ADMINISTRATIONS, DES COMMUNAUTES LOCALES ET AUTOCHTONES DE LA ZONE DE PRODUCTION N°1 SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'APV ET LE DOCUMENT DE STRATEGIE DE L'OI DE LA SOCIETE CIVILE CENTRAFRICAINE

Date et lieu: Du 22 au 24 mai 2014 dans la salle de conférence e la Mairie de M'Baïki

HORAIRES	ACTIVITES	INTERVENANTS
Journée du Mercredi 21 mai 2014		
08 H 30 - 11 H 00	Départ de la délégation de Bangui, arrivée à M'Baïki et installation	WWF
12 H 00 - 15 H 00	Regroupement des participants (CLA) des environs de M'Baïki	WWF
15 H 00 - 16 H 30	Prise de contact avec le Préfet, le Sous-préfet et le Maire de M'Baïki	Délégation du WWF-STP-GDRNE
16 H 30 - 17 H 30	Vérification des aspects logistiques et autres dispositions	WWF
Journée du jeudi 22 mai 2014		
08 H 30 - 09 H 00	Arrivée et enregistrement des participants	WWF
09 H 00 - 09 H 15	Mots de bienvenue	Maire de M'Baïki
09 H 15 - 09 H 30	Discours du Secrétariat Technique Permanent APV	STP
09 H 30 - 09 H 45	Discours Fond Mondial pour la Nature (WWF)	Représentant WWF-RCA
09 H 45 - 10 H 00	Discours d'ouverture	Préfet de la Lobaye
10 H 00 - 10 H 30	- Mise en place du bureau de l'atelier et présentation des participants - Présentation et adoption du programme - Présentation des objectifs de l'atelier	Bruce DEGUENE
10 H 30 - 11 H 00	Photo de famille et pause-café	Silence de la Forêt
11 H 30 - 12 H 00	L'Accord de Partenariat Volontaire (APV) FLEGT et son contenu	Intervenant STP 1
12 H 00 - 12 H 30	Débat	Modération et intervenant
12 H 30 - 13 H 00	Présentation du Système de Vérification de la Légalité (SVL)	Intervenant STP 2
13 H 00 - 13 H 30	Débat	Modération et intervenants
13 H 30 - 14 H 30	Pause-déjeuner	Silence de la Forêt

14 H 30 - 15 H 00	Participation de la société civile à la mise en œuvre de l'APV-FLEGT	Coordonnateur de la GDRNE
15 H 00 - 15 H 30	Débat	Modération et intervenant
15 H 30 - 15 H 45	Divers et fin de la première journée	Modération
Journée du vendredi 23 mai 2014		
08 H 00 - 08 H 30	Arrivée et enregistrement des participants	WWF
08 H 30 - 09 H 00	Restitution de la 1ère journée	Rapporteur et modération
09 H 00 - 09 H 30	Participation du secteur privé à la mise en œuvre de l'APV-FLEGT	Représentant des entreprises forestières
09 H 30 - 10 H 00	Débat	Modération et Intervenants
10 H 00 - 10 H 30	Leçons tirées	Participants
10 H 30 - 11 H 30	Pause-café	Restaurant Silence de la Forêt
11 H 30 - 12 H 00	Aperçu du document de stratégie de l'OI et présentation des axes 1 et 2	Intervenant GDRNE 1
12 H 00 - 12 H 30	Débat	Modération et Intervenant
12 H 30 - 13 H 00	Présentation des Axes 3, 4, 5 et 6	Intervenant GDRNE 2
13 H 00 - 13 H 30	Débat	Modération et Intervenant
13 H 30 - 14 H 30	Pause déjeuné	Restaurant Silence de la forêt
14 H 30 - 15 H 00	Présentation des Axes 7, 8, 9 et 10	Intervenant GDRNE 3
15 H 00 - 15 H 30	Débat	Modération et Intervenant
15 H 30 - 15 H 45	Divers et fin de la 2 ^{ème} journée	Modération
Journée du samedi 24 mai 2014		
08 H 00 - 08 H 30	Arrivée et enregistrement des participants	WWF
08 H 30 - 09 H 00	Restitution de la deuxième journée	Rapporteur
09 H 00 - 10 H 30	Mise en place des groupes de travail et démarrage des travaux (plan de RF des CLA % à l'OI), formulation des recommandations, des motions de remerciements et finalisation du draft de rapport final.	Modération et rapporteur
10 H 30 - 11 H 00	Pause-café	Restaurant Silence de la Forêt
11 H 00 - 11 H 30	- Restitution en plénière des travaux en groupe ; - Adoption des recommandations et lecture des motions de remerciement ; - Lecture du rapport final.	Participants et modération
11 H 30 - 11 H 45	Mots de remerciements	Représentant WWF-RCA
11 H 45 - 12 H 00	Discours de clôture	Préfet de la Lobaye
12 H 00 - 13 H 00	Pause déjeuné et fin de l'atelier	Restaurant Silence de la Forêt

Annexe 5 : Les motions de remerciements

MOTION DE REMERCIEMENT A L'ENDROIT DU GOUVERNEMENT CENTRAFRICAIN

Nous, participants à l'atelier de sensibilisation des administrations, des communautés locales et autochtones de la Lobaye et Ombella Mpoko sur la mise en œuvre de l'APV-RCA -UE et le document de stratégie de l'Observation Indépendante de la société civile centrafricaine, tenu du 22 au 24 Mai 2014 dans la Salle de Conférence de la Mairie de M'baïki,

Remercions le gouvernement centrafricain pour avoir autorisé et appuyer l'organisation de cet atelier.

Fait à M'baïki le 24 Mai 2014

Les Participants

MOTION DE REMERCIEMENT A L'ENDROIT DES AUTORITES LOCALES

Nous, participants à l'atelier de sensibilisation des administrations, des communautés locales et autochtones de la Lobaye et Ombella Mpoko sur la mise en œuvre de l'APV-RCA -UE et le document de stratégie de l'Observation Indépendante de la société civile centrafricaine, tenu du 22 au 24 Mai 2014 dans la Salle de Conférence de la Mairie de M'Baïki,

Remercions les Autorités Locales pour leurs implications et contribution dans l'organisation dudit atelier.

Fait à M'Baïki le, 24 Mai 2014

Les Participants

MOTION DE REMERCIEMENT AU WWF

Nous, participants à l'atelier de sensibilisation des administrations, des communautés locales et autochtones de la Lobaye et Ombella Mpoko sur la mise en œuvre de l'APV-RCA -UE et le document de stratégie de l'Observation Indépendante de la société civile centrafricaine, tenu du 22 au 24 Mai 2014, dans la salle de conférence de la Mairie de M'Baïki, adressons nos sincèrement remerciements au WWF pour son appui technique et financier à l'organisation de cet atelier.

Fait à M'Baïki le 24 Mai 2014

Les Participants

Annexe 6 : Les recommandations

A l'issu de cet atelier les participants ont formulé des recommandations allant à l'endroit des principales parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Volontaire (APV) ainsi qu'il suit :

A l'endroit du Gouvernement Centrafricain

- 1 Renforcer les capacités des acteurs de vérification de toutes les structures déconcentrées pour la mise en œuvre de l'accord ;
- 2 Impliquer totalement les décideurs politiques des départements ministériels concernés dans le processus APV/FLEGT ;
- 3 Maintenir les fonctionnaires formés sur la thématique à leur poste d'affectation à moyenne terme pour faciliter la mise en œuvre de l'accord ;
- 4 Veiller à l'application effective des textes relatifs à l'implication des communautés locales et autochtones dans la gestion forestière ;

A l'endroit du WWF et des autres partenaires :

- 1 Intensifier la sensibilisation sur l'APV/FLEGT à toutes les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre ;
- 2 Appuyer la structuration et la redynamisation des organisations des CLA ;
- 3 Renforcer les capacités des communautés locales et autochtones sur les lois, textes et accords régissant le secteur forestier en RCA ainsi que la méthodologie de réalisation de l'observation indépendante ;

Annexe 7 : Rapport de la mission d'évaluation relative à l'organisation de l'atelier du 22 au 24 mai à M'Baïki



**RAPPORT TECHNIQUE DE LA MISSION D'EVALUATION RELATIVE A
L'ORGANISATION DE L'ATELIER D'IEC A M'BAÏKI DANS LA
PREFECTURE DE LA LOBAYE**

Du 09 au 11 mai 2014



Photo de la mission précurseur dans la Lobaye et Ombella M'poko (source : [wwf-rca](#))

Table des matières

INTRODUCTION	3
1 - OBJECTIF DE LA MISSION	3
2 - METHODOLOGIE	3
3 - DEROULEMENT DE LA MISSION.....	3
CONCLUSION	5

INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Volontaire (APV/FLEGT) entre l'Union Européenne et la République Centrafricaine sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux des bois et produits dérivés, une mission précurseur conjointe a été effectuée à Mbaïki, Mbata, Batalimo et Pissa dans la Préfecture de la Lobaye du 09 au 11 Mai 2014 par Ordre de Mission n° 0505 /MEFET/DIRCAB/STP-APV du 06 Mai 2014 (Cf. annexe).

L'équipe de la mission est composée du Chargé de programme Forêt WWF, du Secrétaire Technique Permanent, du Chargé d'Etudes en matière de la Traçabilité et du Directeur Régional n°1 (DR1) des Eaux et Forêts.

1 - OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif de la mission était de procéder à l'évaluation des conditions nécessaires à l'organisation de l'atelier de sensibilisation des communautés locales et autochtones ainsi que des administrations locales de l'Ombella- M'Poko et de la Lobaye sur la mise en oeuvre de l'Accord de partenariat Volontaire (APV/FLEGT) et le document de stratégie de l'Observation Indépendante (OI) de la société civile Centrafricaine.

2 - METHODOLOGIE

Sur la base des termes de référence de la mission, la méthodologie adoptée pour faciliter le contact consiste à :

- Prendre attaché afin d'échanger avec les autorités administratives régionales, préfectorales et communales ainsi que celles des structures des administrations déconcentrées impliquées dans le Système de Vérification de la Légalité (SVL) et de les informer de la tenue de l'atelier sur l'IEC;
- Procéder sur le plan logistique à l'évaluation des besoins nécessaires à la bonne marche de cet atelier;
- Evaluer les conditions sécuritaires dans la zone;
- Distribuer quelques spécimens de dépliants devant servir de support de sensibilisation sur l'APV.

3 - DEROULEMENT DE LA MISSION

Partie de Bangui le vendredi 09 Mai 2014, la mission a été reçue à Mbaïki par les autorités locales et a eu un entretien avec :

- le 1er Adjoint au Maire de Mbaïki,
- le Secrétaire Général de la Mairie de Mbaïki,
- le Commandant de Brigade de la Gendarmerie de Mbaïki,
- L'Adjudant Secrétaire de la Compagnie de la Gendarmerie,
- le Commissaire de Police de Mbaïki,
- le Directeur Régional de Développement Rural de Mbaïki,
- le Trésorier Principal de Mbaïki,
- le Contrôleur Financier de Mbaïki,
- l'Inspecteur Préfectoral des eaux et Forêts de Mbaïki,
- le Chef de Cantonnement Forestier de Mbaïki.

Autour des points suivants: information, Education et Communication sur l'Accord de Partenariat Volontaire (APV/FLEGT) et le mobile de l'organisation d'un atelier à Mbaïki à l'intention des autorités administratives locales et les communautés locales et autochtones. A l'issue de cette prise de contact, des dépliants sur l'APV ont été remis à chacune des personnes contactées.

Au cours de cette rencontre, les aspects à examiner tournent autour des questions d'insécurité dans la zone, de la logistique en ce qui concerne le local pour la tenue de l'atelier, les conditions alimentaires, l'hébergement et la disponibilité des fonctionnaires des services impliqués dans la mise en œuvre de l'APV ainsi que des communautés locales et autochtones concernés.

Sur ces questions et suite aux échanges, des réponses rassurantes ont été données à la mission pour confirmer la tenue de l'atelier d'ici deux semaines.

La mission a également été reçue par Madame le Sous-Préfet de Mbaïki et lui a présenté le motif de la mission de même que les objectifs assignés pour cette mission. Se disant très satisfaite de la tenue de cet atelier, elle a donné des orientations aux responsables des Eaux et Forêts afin de tout faire pour que l'organisation de l'atelier réussisse tout en y impliquant les autres parties prenantes.

La mission s'est rendue ensuite à Mbata où elle a pris contact avec le Secrétaire Général de la Mairie de la localité. Elle a échangé avec ce dernier sur la question tout en lui faisant comprendre l'importance de la tenue de cet atelier qui sera organisé à Mbaïki et qui verra la participation des représentants des communautés locales et autochtones de leur commune.

A Batalimo, la mission s'est entretenue avec le Maire de cette localité.

Notons que la mission a séjourné soixante douze heures (72 H) dans la Lobaye au lieu de quarante huit heures (48 H) comme initialement prévue pour la plus simple raison qu'à Batalimo, les autorités locales étaient préoccupées par l'organisation de la cérémonie de départ définitif des réfugiés Congolais de la RDC. Cette coïncidence a créé un rallonge d'un jour en plus de la durée normale de la mission.

Sur le chemin du retour, la mission s'est enfin entretenue avec le maire de la commune de Pissa qui a manifesté un grand intérêt pour le processus.

Au terme de la mission, l'équipe a évalué la pertinence et se dit satisfait des informations reçues quant aux dispositions pratiques à mettre en place pour réussir l'organisation de l'atelier.

CONCLUSION

En définitive, la mission s'est déroulée dans de très bonne condition. Les autorités en place ont accueilli à bras ouvert l'équipe de la mission et les a rassuré de la sécurité qui règne dans la Lobaye et particulièrement à Mbaïki. Elle a également constaté l'engouement des autorités locales et des communautés locales et autochtones quant à leur implication dans la mise en œuvre de l'APV.

La date retenue pour l'organisation de l'atelier a finalement été fixée du 22 au 24 Mai 2014 à dans la salle de réunion de la Mairie de Mbaïki.